

ATELIERS

Dans le cadre de l'élaboration du PLU de Val-Cenis



Depuis le mois de juin 2021, la commune de Val-Cenis, accompagnée de bureaux d'études spécialisés, a engagé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, document de planification unique sur les cinq villages de Bramans, Lanslebourg, Lanslevillard, Sollières-Sardières et Termignon.

CONTENU DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Comprendre et expliciter les enjeux du territoire



Traduire et mettre en œuvre ces politiques Rapport de présentation : diagnostic territorial et état initial de l'environnement

Projet d'Aménagement et de Développement **Durables - PADD**

Orientations d'Aménagement et de programmation - OAP

Règlement, Zonage (et annexes)

Dans la cadre de l'élaboration du PLU, les élus ont décidé d'ouvrir la réflexion aux habitants de la commune. Pour cela, nous invitons les personnes intéressées à participer à six ateliers pour faire part de leurs observations sur le fonctionnement actuel de la commune, ses points forts, ses faiblesses et proposer des actions pour renforcer ses atouts et compenser ses points faibles.

Il s'agira d'un temps d'échanges et de débats entre les participants, pour faire émerger des idées et projets nouveaux et originaux, ajustés aux besoins du territoire et répondant aux attentes de toute la population. Chaque groupe de travail sera invité, au cours de la séance ou à la fin, selon son organisation, à présenter les résultats de ses réflexions sur les sujets donnés.

Ces ateliers feront l'objet d'un compte-rendu qui sera présenté aux élus et intégré au bilan global de la concertation portant sur le PLU.



PARTICIPATION CITOYENNE

Les participants à ces ateliers devront être motivés par l'intérêt général, et non par l'intérêt privé, et s'engager à être présents dans la mesure du possible aux séances. Le groupe devra être représentatif de toutes les catégories socio-professionnelles de la commune, de toutes les classes d'âges et de tous les genres. Par conséquent, la Commune se réserve la possibilité de choisir les participants parmi tous les volontaires.

Six ateliers d'environ 2h30 seront organisés dans le courant de l'année 2022.

Cette démarche participative permettra aux citoyens Cenivaliens de donner leur avis sur les orientations de développement et aménagement du territoire pour les dix prochaines années, voire au-delà.

Différentes thématiques seront abordées aux cours des ateliers et les participants seront invités à exprimer leur avis et leurs idées sur leur manière de vivre le territoire.



Selon les règles sanitaires en vigueur, il est possible que la présentation du Pass Sanitaire soit nécessaire pour pouvoir participer à ces ateliers. L'ensemble des règles de distanciation et le respect des gestes barrières seront appliqués pendant les ateliers.

Si vous avez l'intention de participer aux ateliers, merci de retourner le bordereau ci-dessous avant le 4 janvier 2022 à la Mairie de Val-Cenis, dans les boites à lettres des Mairies ou par mail à b.regis@mairie-valcenis.fr. Pour plus d'informations, contactez Bastien REGIS, chargé de mission urbanisme à la Commune au 04 79 05 91 62. Les 3 premiers ateliers auront lieu les 5 et 19 janvier et le 2 février 2021 de 18h à 20h, à la Salle confluence (salle polyvalente de Termignon).

ATELIERS DE PARTICIPATION CITOYENNE - BORDEREAU DE RÉPONSE

NOM Prénom
Quel est mon profil (commerçant, agriculteur, étudiant, retraité, parent d'élève, artisan,) :
Mes coordonnées (uniquement pour vous joindre et vous tenir informés du déroulé des ateliers) : Téléphonee-mail
Je m'engage à respecter les règles et principes de la participation citoyenne (bienveillance

écoute, respect, partage, ...), à agir et intervenir pour l'intérêt général de Val-Cenis et non pour un intérêt personnel et à participer dans la mesure du possible aux ateliers qui seront organisés par la commune (6 ateliers envisagés).